



SEMINAIRE AGILE

# Better Foundation Governance

Professionnalisons la gouvernance  
des fondations d'utilité publique!

**23 MARS, 27 AVRIL ET 25 MAI 2023**  
sur les rives du Léman

**FB** FOUNDATION  
**A/** BOARD  
ACADEMY

## Renforçons utilité publique et engagement personnel...

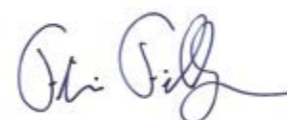
Nos repères changent à vitesse grand V ! Dans un monde bouleversé par le changement climatique, les inégalités croissantes, le défi des migrations ou encore les failles de l'éducation, de la recherche et de l'accès à la culture, toutes nos institutions existantes sont questionnées. Pour répondre à ces défis, **la philanthropie constitue une formidable opportunité...** si elle est bien organisée et bien menée.

En contribuant là où d'autres ne le peuvent ou ne le veulent, les fondations d'utilité publique jouent un rôle essentiel, depuis fort longtemps d'ailleurs. Si leur attrait est indéniable, elles doivent relever, elles aussi, de nouveaux défis : comment **renforcer leur légitimité** en prouvant leur valeur sociale auprès des autorités comme du grand public ? Comment **renouveler la pertinence** de leurs actions face à des enjeux de société qui changent... alors même que les fondations ont trop souvent un caractère irrévocable ?

D'où l'importance de **professionnaliser la gouvernance des fondations**. Les sujets à traiter sont nombreux : diversité des ressources humaines, bonne gestion des risques, transparence et formalisme dans les processus de décision, mais aussi présentation des conflits d'intérêt, bénévolat efficace, conscience des responsabilités et connaissance des bonnes pratiques. Tout cela dans un contexte d'évolution réglementaire, notamment en matière de protection des données ou de normes de surveillance.

Mais avant tout, un(e) membre de conseil de fondation doit pouvoir cultiver sa capacité... de conseil ! Savoir regarder le monde et interroger la valeur ajoutée de la fondation, afin d'en éclairer la stratégie. En se demandant sans cesse : **le succès, c'est quoi ?**

Voilà tout l'intérêt de ce séminaire agile, auquel nous avons plaisir à vous convier en nous rencontrant alternativement à Lausanne et à Genève.



**Etienne Eichenberger**

Associé Gérant WISE philanthropy advisors

### A propos de la Foundation Board Academy...

Afin d'améliorer la gestion stratégique et la gouvernance des fondations, la Foundation Board Academy a été conçue comme une plateforme de formation et de mise en réseau pour les membres de conseils de fondations d'utilité publique, à l'initiative de Eckhardt Consulting, du Center for Philanthropy Studies (CEPS) de l'Université de Bâle et de WISE philanthropy advisors.

Au travers de séminaires agiles et de formations interactives, conciliant pragmatisme et anticipation, nous avons à cœur de transmettre notre connaissance actuelle des meilleures pratiques de pilotage... tout en mettant les membres de conseils de fondation en relation avec leurs pairs et, avec d'autres acteurs inspirants du secteur des fondations.

### Fondatrice et Fondateurs



**Beate Eckhardt**,  
Fondatrice et Directrice générale  
de Eckhardt Consulting



Prof. Dr. **Georg von Schnurbein**,  
Directeur du Center for Philanthropy  
Studies (CEPS), Université de Bâle



**Etienne Eichenberger**,  
Associé Gérant  
WISE philanthropy advisors

« La philanthropie est un domaine qui se professionnalise, il faut se mettre à jour sur les bonnes pratiques, et comprendre l'étendue des thématiques qui sont traitées par une fondation. C'est pour cela qu'il est important de se former. »

**Louise Kasser-Genecand**,

Présidente du Conservatoire Populaire de Musique, Danse et Théâtre  
Participante de la FBA 2022

« Au-delà de la responsabilité légale, en tant qu'administrateurs de fondation nous avons surtout un devoir moral : celui de créer l'impact le plus important avec les moyens limités propres à la philanthropie. »

**Thierry Mauvernay**,

Président de Debiopharm International SA et Président de la Fondation Philanthropique Next

« Quand on rejoint un conseil de fondation, on n'a aucune idée du rôle que l'on est censé jouer, de ce que l'on attend de nous, de la responsabilité que l'on porte, de l'impact que son action, ou son inaction, pourrait avoir ! Avec cette formation, les membres d'un conseil pourront devenir beaucoup plus pertinents et donc plus satisfaits de leur contribution, installant ainsi un cercle vertueux. »

**Gisou van der Goot**,

Professeure ordinaire à l'EPFL et Membre du Conseil de la Fondation Louis-Jeantet

« Je me rends compte aujourd'hui que les bases légales, financières et la prise de connaissance des risques pour les fondations, font qu'il est extrêmement important de participer à des formations et séminaires qui permettent de faire avancer la professionnalisation des conseils de fondation. »

**Alexandre Oltramare**,

Membre du Conseil de la Fondation Madame Simone Richard  
Participant de la FBA 2022

## Better Foundation Governance

23 mars, 27 avril et 25 mai 2023, sur les rives du Léman

### Séminaire agile pour membres actuel(le)s et futur(e)s de conseils de fondations d'utilité publique

L'importance du secteur des fondations suisses ne cesse de croître. Non seulement de nouvelles fondations sont régulièrement créées, mais elles sont reconnues désormais comme des acteurs importants de la société civile. En découle une exigence d'exemplarité...

Plus que jamais, la qualité de la gouvernance des conseils de fondation des fondations d'utilité publique joue un rôle primordial. Les discussions autour des bonnes pratiques de gestion, de la réalité de l'impact sociétal ou encore de la diversité reflètent l'intérêt accru du public pour les fondations et la demande de transparence qui y est associée. La persistance d'un environnement financier exigeant ainsi que les évolutions du cadre juridique et réglementaire, appellent également de nouvelles compétences et une démarche de professionnalisation continue.

Notre séminaire agile offre aux membres actuel(le)s et futur(e)s de conseils de fondation une formation de qualité, conciliant le pragmatisme utile pour gérer la vie quotidienne des fondations avec la capacité d'anticipation nécessaire pour réfléchir aux nouveaux modèles d'organisation, ainsi qu'aux défis de société à venir.

## La feuille de route

**Jeudi 23 mars 2023**, 8h – 18h00

Lausanne, Salle de séminaire du Café de l'Union

### Avant d'embarquer, respectons les règles de navigation

Organe suprême, le conseil de fondation est responsable de l'ensemble des activités de la fondation. Lors de cette première journée, nous évoquerons les tâches et défis les plus importants d'un conseil de fondation. Au-delà des échanges sur les meilleures pratiques, nous équiperons les participants d'outils et méthodes permettant de maîtriser le cadre juridique et réglementaire.

- / Que doit savoir un conseil de fondation ?
- / Quels sont les droits et devoirs d'un conseil de fondation ?
- / Comment évolue le droit des fondations ?
- / Quelles sont les différences entre conseil d'administration et conseil de fondation ?
- / Quelles sont les exigences en matière de conformité et de surveillance ?
- / Quelles est le cadre formel et les bonnes pratiques pour faciliter la collaboration entre le conseil et son équipe ?
- / Étude de cas

**Jeudi 27 avril 2023**, 8h – 18h00

Genève, Salle de séminaire du Lake Geneva Hotel

### Garder le cap stratégique et financier

Au-delà de la gestion et du contrôle de la fondation, le conseil de fondation façonne activement sa stratégie. Lors de cette deuxième journée de séminaire, nous aborderons le pilotage stratégique sous l'angle de l'impact des actions de la fondation, nous évoquerons les enjeux financiers en les éclairant de cas pratiques et nous échangerons sur la responsabilité du conseil de fondation en matière de gestion des actifs.

- / Quelles sont les différentes stratégies de soutien observées actuellement ?
- / Comment faciliter des collaborations entre fondations ?
- / Quelles compétences financières sont nécessaires au sein du conseil de fondation ?
- / Quelles sont les spécificités de la gestion des actifs dans le cadre des fondations ?
- / Good Financial Governance : que faut-il garder à l'esprit ?
- / Étude de cas

**Jeudi 25 mai 2023**, 8h – 18h00

Lausanne, Salle de séminaire du Café de l'Union

### Dans la cabine du capitaine

Si le Swiss Foundation Code consacre la plupart de ses recommandations à la gouvernance des fondations, c'est que l'organisation du conseil de fondation et la qualité de son travail sont essentielles à son succès. Lors de cette dernière journée, ponctuée d'ateliers collaboratifs, des experts et praticiens transmettront leur expérience pratique du pilotage des fondations.

- / L'année de la fondation en un coup d'œil : quels outils de pilotage pour le conseil de fondation ?
- / Profils, compétences, rémunérations, évaluations : comment développer le talent collectif du conseil de fondation ?
- / Comment gérer les risques dans une fondation donatrice ?
- / Comment gérer une crise lorsque celle-ci survient ?
- / Exercice d'intelligence collective

## Informations pratiques

### Qui peut participer et pourquoi ?

- / Membre ou président(e) d'une fondation qui aborde une phase de transition,
- / Membre d'un conseil souhaitant acquérir ou parfaire les bonnes pratiques,
- / Jeune professionnel(le) souhaitant s'engager dans les conseils de fondation,
- / Celle ou celui qui explore la possibilité de fonder sa propre fondation.

### Cette formation est-elle diplômante ?

- / Les participant(e)s peuvent recevoir un certificat de participation de l'Université de Bâle, à condition de suivre avec succès l'ensemble du programme de trois journées du séminaire agile. Au-delà de la participation active aux discussions et exercices proposés durant le séminaire, les participant(e)s sont invité(e)s à participer à des cas pratiques présentés en fin de journée et à rendre leurs conclusions lors de la journée de formation suivante.

### Quand doit-on s'inscrire ?

- / Votre inscription devra être finalisée le **23 février 2023** au plus tard, après acceptation de votre candidature et règlement des frais de participation.
- / Le nombre de participant(e)s étant limité, les candidatures seront classées par ordre de priorité :
  - / selon la date de réception de la candidature – premier arrivé, premier servi !
  - / selon le profil et l'expérience des candidat(e)s, afin d'assurer des interactions de qualité entre participant(e)s.
- / Les organisateurs se réservent la possibilité d'avoir un entretien préliminaire avec les candidat(e)s.

### Combien coûte la formation ?

- / **CHF 3'100** pour le séminaire agile, soit le programme complet de trois journées. Ce tarif comprend une documentation détaillée sur le séminaire, trois déjeuners, et une collation pendant les pauses. Les deux lieux retenus se trouvent à proximité d'un hôtel pour celles ou ceux qui souhaiteraient arriver la veille pour commencer le cours le matin suivant.
- / Les membres des organisations partenaires bénéficient d'un tarif préférentiel de CHF 2'800. Une annulation jusqu'au 23 février 2023 est possible sans frais. Si la participation est annulée moins de 30 jours avant le début du séminaire, 50 % des frais de participation seront facturés ; si l'annulation est effectuée moins de 14 jours avant l'événement, le prix total sera facturé.

### Où nous retrouverons-nous ?

- / Les trois journées du séminaire agile se dérouleront sur les rives du Léman.
  - / A Lausanne le 23 mars et le 25 mai 2023 : Salle de séminaire du Café de l'Union, Chemin des croisettes 2, 1066 Epalinges
  - / A Genève le 27 avril 2023 : Salle de séminaire du Lake Geneva Hotel, Route de Suisse 79, 1029, Versoix

Les deux lieux sont accessibles facilement par transport public. Des parkings sont aussi disponibles.

### Comment m'informer et m'inscrire ?

- / Contactez-nous : [fba@wise.net](mailto:fba@wise.net)
- / Consultez notre site : [www.wise.net](http://www.wise.net)

## Liste intervenant(e)s



**Félix Bollmann,**  
Ancien directeur de la Chaîne du Bonheur



**Lucile Bula,**  
Directrice des opérations de Swiss Philanthropy Foundation



**Michèle Joannis,**  
Directrice de la Fondation CHUV



**Andreane Jordan Meier,**  
Membre du Conseil de la Fondation CHUV



**Marie-Stéphane Maradeix,**  
Déléguée générale de la Fondation Daniel et Nina Carasso



**Elsbeth Müller,**  
Membre du Conseil Fondation Botnar



**Roger Oltramare,**  
Président de la Fondation ProTechno et Membre du Conseil Fondation Jacqueline Cornaz



**Martial Paris,**  
Associé gérant WISE philanthropy advisors



**Karin Perraudin,**  
Présidente de la Fondation Groupe Mutuel, de la Fondation Fovahm et Membre de plusieurs conseils d'administration



**Me Vincent Pfammatter, LL.M.,**  
Avocat associé de l'Etude sigma legal, Academic fellow GCP Université de Genève et Membre du Conseil proFonds



**Jean Pirrotta,**  
Directeur de l'Autorité cantonale de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance



**Daniela Ragni,**  
Directrice générale de la André Losch Fondation



**Muriel Reboh-Serero,**  
Directrice de l'Institut Maieutique



**Elisabeth Tripod-Fatio,**  
Directrice générale de facto communication et Membre du Conseil Swiss Philanthropy Foundation

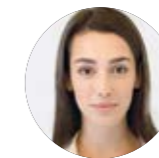


**Pierre Vareille,**  
Administrateur de sociétés et Fondateur et Co-Président de la Fondation Vareille

### Les facilitateurs



**Etienne Eichenberger,**  
Associé gérant WISE philanthropy advisors



**Lucie Barbier-Mueller,**  
Coordinatrice d'initiatives philanthropiques junior WISE philanthropy advisors

**FB** FOUNDATION  
**A/** BOARD  
ACADEMY

Informations

**wise**  
philanthropy advisors

WISE philanthropy advisors, T: +41 (0)22 321 77 37  
Place de Cornavin 2, BP 2124, 1211 Genève 1, Suisse  
[www.wise.net](http://www.wise.net)

Partenaires

SwissFoundations

Veranstaltung: Übereinstimmender  
gemeinnütziger Stiftungen und Trübs



Fonds

Dachverband  
gemeinnütziger  
Stiftungen  
der Schweiz

swiss  
BoardForum  
sharing experience

GD GetDiversity

THEPHILANTHROPIST

SR MANDAT  
Foundation Governance

CERCLE SUISSE DES  
ADMINISTRATRICES

[www.foundationboardacademy.ch](http://www.foundationboardacademy.ch)